

de nos enfants seraient privés du bienfait de l'éducation.

Aussi, le clergé et les citoyens de cette ville ont-ils si bien compris l'importance des services que rendent à la cause de l'éducation les fils du bienheureux J. B. De la Salle, que rien n'a été épargné pour rendre aussi solennelle que possible la clôture du *Triduum*.

La grande manifestation qui vient d'être faite à Québec en faveur des Chers Frères doit, sans aucun doute, leur faire comprendre que les services qu'ils rendent ici, sont appréciés à leur juste valeur : et ces marques de sympathie doivent les dédommager un peu des avanies qu'ils ont à subir tous les jours en France de la part d'un gouvernement qui les persécute par le seul fait qu'ils sont les fils dévoués de la Sainte Eglise catholique.

## LEÇON DE GRAMMAIRE

### ÉTUDE DU PRONOM

Nos élèves connaissent maintenant les noms et les adjectifs qualificatifs ; ils savent faire la distinction entre les noms propres et les noms communs, entre le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel : l'accord de l'adjectif avec le nom ne leur présente plus aucune difficulté. Il est bien vrai que nous n'avons pas encore attaqué une seule des exceptions de ces deux parties du discours, mais comme nous l'avons déjà dit ailleurs, nous avons hâte d'arriver au verbe, afin de donner une idée de la proposition simple, en faisant conjuguer les verbes, selon l'avis du Père Girard, par proposition, c'est-à-dire, en joignant toujours au verbe un sujet et un complément.

Quant aux exceptions, nous remettons à plus tard le soin de les enseigner ; nous attendrons que nos élèves soient plus développés et plus en état de les comprendre.

Pour aujourd'hui, nous passons à l'étude du pronom, en procédant toujours d'après la méthode d'investigation, c'est-à-dire en amenant l'élève, par de nombreuses questions, à trouver lui-même la règle qu'on veut lui enseigner.

M.—Écoutez bien, mes enfants, ce que je vais vous dire, et vous me direz en

suite si la manière de parler dont je me suis servi n'a pas quelque chose de choquant pour votre oreille.

Joseph, ce petit garçon qui prend toujours tant de soin à bien remplir ses devoirs, s'est levé ce matin à six heures. Après avoir donné son cœur à Dieu, Joseph s'est habillé et a fait dévotement sa prière, Joseph a ensuite déjeuné, et Joseph s'est rendu à l'école.

M.—Ne trouvez-vous rien à reprendre sur cette manière de dire ?

E.—Oui, monsieur.

M.—Et qu'est-ce donc ?

Un élève.—Vous avez répété le mot Joseph trop souvent.

M.—Bien, mon ami, essayez vous-même de dire mieux.

E.—Joseph s'est levé ce matin à six heures, après avoir donné son cœur à Dieu, *il* s'est habillé, à fait sa prière ; *il* a ensuite déjeuné et *il* s'est rendu à l'école.

M.—Très-bien, mais par quel mot avez-vous remplacé le nom propre, Joseph ?

E.—Par le petit mot *il*.

M.—C'est cela, mon enfant. Nous avons en français de tout petits mots que nous employons pour éviter la répétition trop fréquente du même nom ; et parce que ces petits mots remplacent les noms, nous les appelons des pronoms.

Le maître écrit sur le tableau, et les élèves lisent plusieurs fois :

*Le pronom est mot qui tient la place du nom.*

M.—Mais, mes amis, quand je vous parle, est-ce que j'emploie le mot *il* pour me désigner ?

E.—Non, monsieur, vous dites *je*.

M.—Et si je m'adresse à quelqu'un d'entre vous, quel est le mot que j'emploie ?

E.—Le mot *tu*.

M.—Lorsque plusieurs personnes parlent, comment s'expriment-ils ?

E.—Ils disent *nous*.

M.—Et lorsque je parle à plusieurs d'entre vous ?

E.—Vous employez le mot *vous*.

M.—Si je parle de plusieurs personnes ?

E.—Vous employez *ils* ou *elles*.

M.—Fort bien ; il y a des pronoms qui désignent plus particulièrement les personnes ; on les appelle pour cela *pro-*